

AVIS DE MARCHÉ

01) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR	COMMUNAUTE DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE 24 Rue des Landes 85170 LE POIRE SUR VIE Tél. : 02 51 31 60 09 Adresse Internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
02) MODE DE PASSATION CHOISI	☒ Procédure Adaptée (Art. R2123-1 du Code de la Commande Publique)
03) OBJET du ou des marché(s)	BELLEVIGNY – Travaux VRD pour l'aménagement de l'Ilot B5 du Parc d'Activités Économique Chantemerle. Descriptif des travaux : création d'une zone d'activités - Voirie 60ml : bordures béton (200ml) et enrobé (900m²) - Assainissement EU et EP : PVC Ø200à 400 = 200ml - Réserve incendie 240m² Délai Global : 9 semaines Date prévisionnelle du début des travaux : JUIN 2025
04) LIEU où l'on peut retirer le dossier de consultation	Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le site : https://www.marches-securises.fr
05) DATE LIMITE DE RECEPTION - Conditions de remise	Lundi 12 Mai 2025 à 12H - Voie électronique : via la plateforme : https://www.marches-securises.fr
06) JUSTIFICATIONS A PRODUIRE quant aux qualités et capacités du candidat	Conditions fixées aux articles R2143-3 à R2143-12 du Code de la Commande Publique
07) DELAI de validité des offres	90 jours
08) CRITERES D'ATTRIBUTION	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Prix des prestations : 50 % - Qualité technique de l'offre : 50 %
09) MAITRISE D'ŒUVRE ET RENSEIGNEMENTS	GEOUEST 46 rue Benjamin Franklin BP 50352 85009 LA ROCHE S/ YON CEDEX Tél. : 02 51 37 27 30
10) DELAIS ET PROCEDURES DE RECOURS	Référé précontractuel : article L551-1 du Code de Justice Administrative Référé contractuel : article R 551-7 du Code de Justice Administrative Recours gracieux dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat et/ou référé suspension (article L521-1 du Code de Justice Administrative) dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée (article R421-1 du Code de Justice Administrative) Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 quai de l'Ile Gloriette – BP 24111, 44041 Nantes cedex, Tél 02 40 99 46 00, Fax 02 40 99 46 58
11) DATE D'ENVOI de l'avis à la publication	Mardi 15 Avril 2025